



# CONFÉRENCE DÉBUTER DANS ERASMUS+

**26 NOV 2021**  
SYNTHÈSE

Destinée aux organismes non encore impliqués dans le Programme Erasmus+ et qui souhaitent s'y investir, la conférence annuelle « Débuter dans Erasmus+ » s'est déroulée le vendredi 26 novembre 2021 à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP). Elle a réuni 300 participants en présentiel et sa version numérique a déjà comptabilisé plus de 1 800 vues.

L'objectif ? Aiguiller les futurs porteurs de projet en leur faisant découvrir le programme, ses possibilités et ses priorités, par le biais de séquences de présentation des fondamentaux, de conseils et de témoignages. L'occasion également, pour les participants, de s'inspirer de projets déjà mis en œuvre. Lors de temps de pause, et au cours du déjeuner, ils ont pu découvrir les outils et ressources Erasmus+ et aller à la rencontre de professionnels pouvant les accompagner.



# OUVERTURE

« Notre conférence s'inscrit parfaitement dans le calendrier du programme, avec [le lancement de l'appel à propositions 2022](#) le 24 novembre », a déclaré la directrice de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, Laure Coudret-Laut, en introduction de la matinée, ajoutant : « L'année 2022 marque véritablement l'entrée dans le nouveau programme 2021-2027, marqué autant par le retard dans les décisions institutionnelles, que par la pandémie. »



## Date limite de dépôt des candidatures



Projets de  
mobilité



Projets de  
partenariats

« Le programme Erasmus+ 2021-2027 constitue le principal outil pour construire l'espace européen de l'éducation. **Il touchera 10 millions d'Européens supplémentaires de tous âges et de tous horizons** », a affirmé la directrice de l'Agence.



### Quatre priorités pour le programme Erasmus+ 2021-2027

Laure Coudret-Laut rappelle que le programme Erasmus+ remet l'accent sur les quatre priorités stratégiques du programme, qui sont aussi celles de l'Union européenne :

- **L'Inclusion et la diversité** → Agir au service de l'égalité des chances au bénéfice des personnes ayant le moins d'opportunité.
- **La transition écologique** → Une priorité inscrite dans le « [pacte vert pour l'Europe](#) ». Les établissements d'enseignement et de formation jouent un rôle clé dans la sensibilisation et l'éducation au développement durable.
- **La transformation numérique** → Le programme offre des possibilités élargies d'activités numériques et à distance. La digitalisation porte aussi sur les outils de gestion et de suivi des mobilités étudiantes pour simplifier le travail des personnels des établissements et faciliter les démarches des étudiants.
- **La citoyenneté européenne** → Erasmus+ se donne pour objectif de soutenir la participation active des citoyens à la vie démocratique et sociale, et de renforcer leur connaissance de l'Union européenne dès le plus jeune âge.

### L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation

Basée à Bordeaux, l'Agence Erasmus+ France / Education Formation assure, pour la France, la gestion et la promotion des volets éducation et formation du programme européen Erasmus+. « Elle coordonne également un certain nombre de dispositifs et d'outils. Elle met à votre disposition des analyses : les **Notes de l'observatoire** de l'impact d'Erasmus+, l'**Atlas territorial de la mobilité européenne et internationale**, des **études** - la prochaine sera sur les consortium Erasmus+ - et [Stat'Erasmus+](#) », a précisé Laure Coudret-Laut.

## Erasmus+ au plus près des territoires



2022 est également marquée, selon Laure Coudret-Laut, par une promotion plus pro-active du programme dans les territoires pour mieux répondre aux besoins des candidats et prendre en compte les perspectives de croissance du programme. Le [réseau des développeurs Erasmus+](#), professionnels expérimentés pouvant informer les candidats ou accompagner le montage d'un projet, « se structure autour d'engagements mutuels et de missions précisées », a-t-elle indiqué avant d'annoncer que désormais « **des bureaux territoriaux assureront l'information sur les actions du programme et travailleront avec les développeurs locaux** ». Une expérimentation qui sera menée dans cinq régions.

### Les cinq bureaux territoriaux Erasmus+

#### Hauts-de-France et Grand Est

[Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes](#) (Adice)

Bureau à Roubaix  
Correspondante : Terje Kolamets



#### Auvergne-Rhône-Alpes

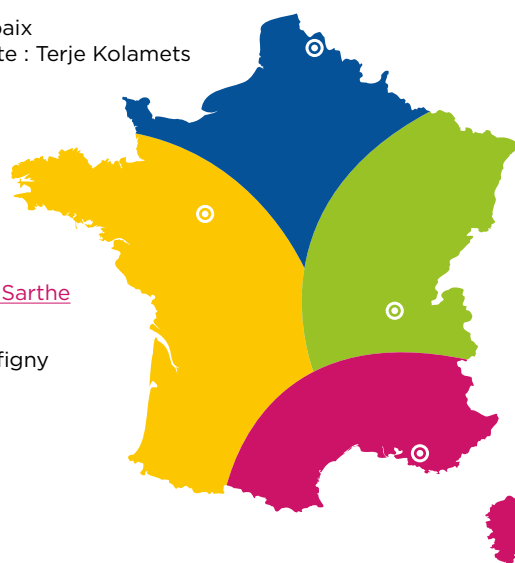
[Centre régional information jeunesse Auvergne-Rhône-Alpes](#) (Crij Aura) et [Union régionale des acteurs locaux de l'Europe Auvergne-Rhône-Alpes](#) (Urale)

Bureau à Lyon  
Correspondante : Mirya Duran

#### Pays de la Loire

[Maison de l'Europe Le Mans-Sarthe](#)

Bureau au Mans  
Correspondante : Eline Bouffigny



#### Occitanie, Corse, Sud PACA

Association [Eurocircle](#)

Bureau à Marseille  
Correspondant : Ralf Makrutzki

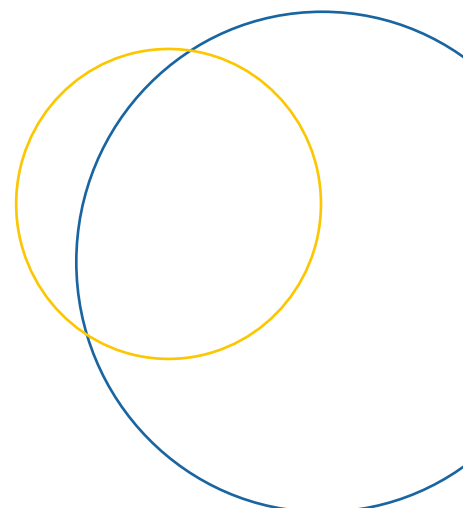
#### Outre-Mer, Caraïbes

Consortium de 3 associations - [Arrimage Good'iles](#) (Guadeloupe), [D'Antilles et d'ailleurs](#) (Martinique) et [Perspectives Femmes et Avenir](#) (Guyane)

Bureaux à Pointe à Pitre, Fort de France et Macouria  
Correspondante : Carine Gauthier



Quatre représentants de bureaux territoriaux étaient présents lors de l'événement, ce qui a rendu possible une première prise de contact avec de futurs porteurs de projet.



## Erasmus+ célèbre ses 35 ans



Le programme Erasmus+ fêtera ses 35 ans le 20 janvier 2022 à la Maison de la Radio, à Paris. **Une célébration interministérielle sous le haut patronage du Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, et qui s'inscrit dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE).**

« Des projets systémiques y seront présentés par ceux qui font Erasmus+. Nous donnerons la parole aux jeunes et aux adultes pour écouter ce qu'ils ont à nous dire, afin que nous fassions ensemble d'Erasmus+ 2021-2027 la plus emblématique réussite citoyenne de l'Europe », a déclaré Laure Coudret-Laut.



# REMISE DU PRIX EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT INNOVANT

Laure Coudret-Laut et Sébastien Thierry, directeur adjoint de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, ont ensuite dévoilé les lauréats français du nouveau Prix européen de l'enseignement innovant.

Créé par la Commission européenne, le prix a été **impulsé par la commissaire européenne, Mariya Gabriel, pour récompenser des pratiques pédagogiques novatrices mises en œuvre par des enseignants dans leurs établissements.** Les agences nationales Erasmus+ ont été chargées de sélectionner les candidats.



**104** PROJETS ISSUS DE  
**31 PAYS** PARTICIPANTS  
AU PROGRAMME  
SONT MIS À L'HONNEUR EN  
**2021**

Quatre projets coordonnés par des acteurs français ont été élus dans quatre catégories (enseignement préscolaire maternel, enseignement élémentaire, enseignement secondaire et enseignement professionnel). Ils réunissent 10 établissements français, ainsi que leurs partenaires européens. Les lauréats ont reçu un certificat de la commissaire européenne, ainsi qu'une plaque réalisée par l'Agence Erasmus+ destinée à être apposée sur la façade de leurs établissements.



*“Cette initiative participe de la construction européenne de l'éducation, tout comme les académies des enseignants, qui contribueront à rapprocher les enseignants, à améliorer leur formation en Europe, en créant des réseaux, des communautés de pratiques”*

- Laure Coudret-Laut -



## Catégorie préscolaire et maternelle

→ L'École Octave Tordo de Tourette-Levens (Alpes-Maritimes) pour son projet Small Scientists Across Europe qui a misé sur les nouvelles technologies dans le cadre d'une initiation des jeunes élèves aux sciences.

### **Elisabeth Gustovic, professeure des écoles, coordinatrice du projet Erasmus+**

« Dans le cadre de notre projet, 75 enseignants et plus de 1 000 élèves ont contribué à construire ensemble des ressources pédagogiques. Nous avons abouti à quatre livres présentant chacun 21 expériences réalisées et validées par les enfants eux-mêmes avec des vidéos à l'appui. Ils peuvent désormais être utilisés par les enseignants dans les écoles. Pour ce projet, nous avons eu l'honneur d'être récompensés par le prix européen eTwinning. En plus des élèves et des enseignants, de nombreux acteurs se sont joints à notre démarche : notre mairie, la Fondation La main à la pâte, qui vise à développer des pédagogies actives et innovantes dans l'apprentissage des sciences, des conservateurs de parcs et musées nationaux, les parents, qui ont été très actifs... »

## Catégorie enseignement scolaire

→ L'École élémentaire d'Aulnay de Saintonge (Charente-Maritime), qui, avec son projet [Jouer pour grandir](#) a fait appel au jeu comme outil de lutte contre le décrochage scolaire.



### Lucie Mallet, professeure des écoles, coordinatrice du projet Erasmus+

« Notre projet porte une forte dimension d'éducation à la citoyenneté. L'objectif était de permettre à des élèves de différentes cultures et origines de travailler ensemble, mais aussi de s'ancrer dans une communauté locale. Nous avons donc travaillé avec les collèges, les associations, les Ehpad... Et ce en France, en Pologne, et en Grèce ! Organiser des soirées jeux, des soirées-débats, cela a permis de faire émerger une culture, des ambitions et des envies communes entre enfants et adultes de tous les pays ! »



## Catégorie enseignement secondaire



→ Le Collège Boris Vian de Coudekerque-Branche (Nord) et le Lycée Jean Bart de Dunkerque pour leur projet [EuroKorpus, un esprit sain dans un corps sain](#). Une initiative en faveur du développement de l'estime de soi et du bien-être corporel des élèves.

### Fabrice Tondeur, professeur DNL EPS, coordinateur des projets Erasmus+

« Le grand bénéfice de cette expérience ? Avoir cassé la distance entre les jeunes et les adultes. Il est aussi important de dire qu'un tel projet ne peut se mener que collectivement. Il faut créer de 'petits partenariats' avec ses collègues dans la salle des profs. Nous avons pu constituer une équipe soudée de 7 enseignants au collège et 7 enseignants au lycée. Et ce n'est pas tout ! Il est nécessaire, évidemment, d'impliquer le chef d'établissement et le gestionnaire, mais aussi de nombreux personnels qui jouent un rôle dans la bonne marche du projet : surveillants, les personnes qui s'occupent de la restauration, de l'entretien... Erasmus+ favorise la cohésion et l'émergence d'une identité pour son établissement. »

## Catégorie enseignement professionnel

→ Le consortium « EuroLycéePro » de l'académie de Toulouse, qui a réuni cinq établissements autour du projet [Agir pour l'équité et l'inclusion](#) afin de lutter contre les inégalités sociales grâce à la mobilité.



### **Patrick Tardy, professeur de Lettres et d'Histoire, coordinateur Erasmus+ depuis 1998**

« Lorsqu'on fait le portrait d'une classe de Bac pro 'typique', on trouve des marqueurs discriminants : échec scolaire, orientation plus subie que choisie, bagage culturel porteur d'inhibitions... Ces jeunes gens ont une image d'eux-mêmes dévalorisée et c'est en réponse à cette problématique que nous avons lancé ce projet. Relever le défi de la mobilité européenne et découvrir l'autre permet aux jeunes de gagner en assurance. L'ambition revient ! Plus les élèves sont difficiles, et plus il est excitant de mettre en œuvre de tels projets. »

Lors d'une pause dédiée au networking, les participants de la conférence ont pu rencontrer individuellement les porteurs de projets lauréats : des échanges inspirants.





# S'INFORMER : BIEN DÉBUTER DANS ERASMUS+

À la suite de la remise du prix européen s'est ouverte une séquence dédiée à mieux faire connaître le programme aux participants, et à dévoiler les principales étapes de montage d'un projet.

## Présentation du programme Erasmus+

Lionel Cléménçon, responsable du pôle promotion enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, et éducation des adultes présente les « fondamentaux » d'Erasmus+, « programme phare de l'UE, qui finance des projets pour répondre aux défis d'éducation et de formation en Europe : l'inclusion et la diversité, la transition écologique, la transformation numérique et la citoyenneté européenne. »

### Erasmus+, c'est pour qui ?

*“Ce que sous-tend le programme, c'est l'éducation tout au long de la vie”*

Lionel Cléménçon - responsable du pôle promotion enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, et éducation des adultes

**26**  
milliards d'euros  
pour 2021-2027

---

**+80%**  
par rapport à  
2014-2020

### Le secteur de l'enseignement scolaire

**Structures concernées** : secteur de la petite enfance, écoles maternelles et primaires, collèges, lycées généraux et technologiques

**Publics bénéficiaires** : élèves, enseignants et personnels administratifs, techniques et de direction

### Le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels

**Structures concernées** : CFA (Centres de formation d'apprentis), lycées professionnels, organismes de formation continue

**Publics bénéficiaires** : élèves, apprentis, enseignants/formateurs, maîtres d'apprentissage, personnels

### Le secteur de l'enseignement supérieur

**Structures concernées** : universités, écoles, IFSI (instituts de formation en soins infirmiers), sections BTS (Brevets de technicien supérieur), IUT (instituts universitaires de technologie)

**Publics bénéficiaires** : étudiants, doctorants, enseignants et enseignants-chercheurs, personnels

### Le secteur de l'éducation des adultes

**Structures concernées** : associations, secteur de l'économie sociale et solidaire, acteurs de l'éducation populaire, de l'action sociale et de l'insertion, de la promotion culturelle

**Publics bénéficiaires** : usagers, bénéficiaires, salariés, bénévoles

**NB** : Il existe également un volet Jeunesse et Sport géré par l'agence Erasmus+ France / Jeunesse & Sport, à Paris



## Erasmus+, pour quoi faire ?

### Quelques exemples :

- Organiser des rencontres entre élèves en Europe
- Faire un stage dans une entreprise européenne pour développer ses compétences
- Coopérer entre structures autour d'une thématique éducative
- Étudier à l'étranger
- Échanger des pratiques professionnelles
- Se former en tant qu'enseignant...

*“Lorsque le but est de se déplacer pour apprendre et acquérir des compétences, cela correspond, dans le programme Erasmus+, à **‘l’Action clé 1’ : la mobilité**. En ce qui concerne la coopération, l'échange de pratiques entre partenaires ou la création de contenus innovants, cela relève de **‘l’Action clé 2’ : les partenariats**”*

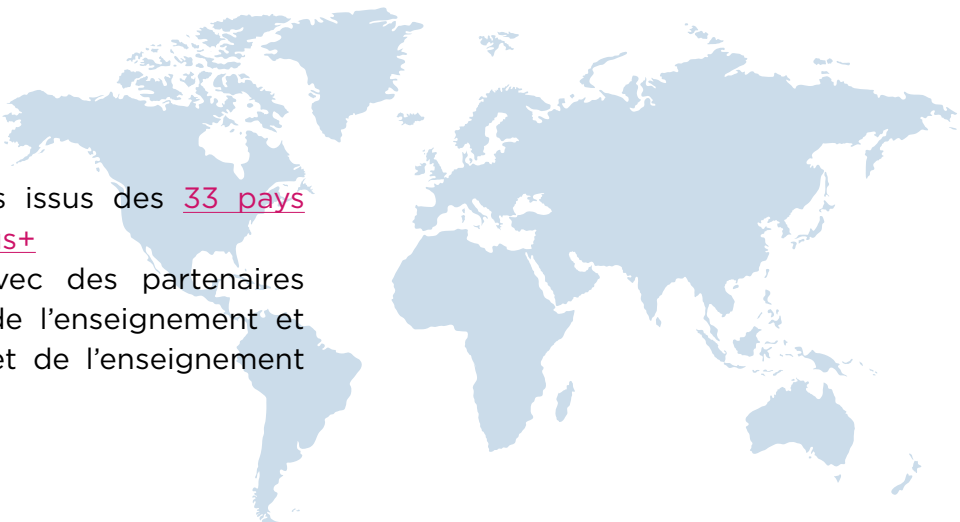
Aude Richard - chargée de promotion de l'enseignement supérieur



## Avec quels partenaires ?

Des structures et établissements issus des [33 pays participant au programme Erasmus+](#)

Des possibilités de travailler avec des partenaires hors Europe pour les secteurs de l'enseignement et de la formation professionnels, et de l'enseignement supérieur.



### Où et comment trouver des partenaires pour son projet ?

Quelques pistes pour trouver un ou plusieurs partenaire(s) pour mener son projet :

- Se tourner vers son « **premier cercle** » : comités de jumelage de sa ville, réseau personnel et professionnel...
- S'inscrire sur la plateforme [eTwinning](#), accessible à l'ensemble des équipes éducatives d'un établissement scolaire (voies générale, technologique et professionnelle) ainsi qu'aux formateurs des CFA. Celle-ci rassemble environ 1 million d'enseignants issus de 43 pays européens avec lesquels il est possible d'entrer en contact pour monter un projet.
- Rejoindre la plateforme [Epale](#) destinée aux formateurs, bénévoles, chercheurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire...
- Participer aux [Rencontres européennes Erasmus+](#) financées par le programme, des séminaires organisés en Europe qui permettent de développer son réseau de contacts.

## Comment monter un projet Erasmus+



Les intervenants ont ensuite exposé une méthodologie en quatre temps pour mettre en œuvre un projet.

01  
Je me lance

02  
Je définis mon projet maintenant

03  
Je candidate avant février-mars 2022

04  
Je mène mon projet en septembre



# 01 Se lancer

## Pour s'informer

- Se rendre sur le [site Internet de l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation](#) pour y retrouver notamment le [guide du programme 2022](#), et suivre ses réseaux sociaux
- S'inscrire à la [newsletter mensuelle](#) de l'Agence
- Suivre le cycle de webinaires [Prêts pour Erasmus+](#)



## Pour s'inspirer

- Consulter la [galerie de projets](#) sur le site Internet de l'Agence
- Parcourir la [plateforme des résultats des projets](#), qui répertorie tous les projets Erasmus+ financés depuis 2014 à l'échelle européenne

## Pour se faire accompagner

- Contacter l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation
- Faire appel aux [développeurs Erasmus+ et aux bureaux territoriaux Erasmus+](#), points de contact en régions
- S'adresser aux **collectivités**, par exemple au comité de jumelage de sa ville
- Se tourner vers les [Délégations académiques aux relations européennes et internationales et à la coopération](#) (Dareic) pour les acteurs des secteurs de l'enseignement scolaire et de l'enseignement et formation professionnels
- Solliciter les [Maisons de l'Europe](#)
- Le cas échéant, s'adresser au **service** des relations internationales de sa structure
- Échanger avec d'**anciens porteurs de projets Erasmus+**



# 02 Définir son projet

*“Au moment de la définition du projet, il est important de travailler en équipe au sein de sa structure, de faire appel à toutes les compétences et à toutes les bonnes volontés”*

Lionel Cléménçon - responsable du pôle promotion enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, éducation des adultes





### Le trio gagnant

A minima, trois personnes doivent être étroitement associées au projet dès le départ :

- Le **responsable de l'organisme**. D'un point de vue juridique, c'est lui qui signera la convention financière avec l'Agence si le projet est financé
- Le **gestionnaire** ou **responsable financier**, qui sera amené à gérer comptablement la subvention
- Un **responsable pédagogique** qui s'assure que les activités Erasmus+ s'incorporent dans le programme pédagogique de l'apprenant

### Important !

Les projets doivent partir avant tout des besoins de la structure candidate, et être discutés par toutes les parties prenantes. Les objectifs visés doivent être simples, clairs et réalistes.

## 03 Candidater

Pour déposer son projet, il est nécessaire de se rendre sur la [Plateforme MonProjetErasmus+](#). Cette dernière propose des « Fiches projet » par secteur éducatif et par type d'action, pour être guidé pas à pas tout au long du processus, du dépôt de la candidature à la fin du projet.

*“Plus un projet est bien rédigé au départ, dans les détails, plus il sera simple de le réaliser lorsque vous recevrez votre subvention”*

Aude Richard - chargée de promotion de l'enseignement supérieur



## 04 Mener son projet



La candidature est examinée au niveau national par un *pool* d'évaluateurs externes à l'Agence. Les résultats sont publiés dans le courant de l'été ou à la rentrée. Si un projet est sélectionné, plusieurs étapes vont suivre :

→ Dans un premier temps, réunir l'équipe. Il est important de **lire l'évaluation** qui a été faite du projet et de tenir compte des recommandations

→ **La contractualisation**. Le porteur de projet contractualise avec l'Agence Erasmus+, et une fois le document signé, reçoit des financements pour réaliser les actions prévues

→ **La gestion budgétaire**. Les financements Erasmus+ sont forfaitaires, ce qui permet une grande souplesse de gestion. En règle générale, **80% de la subvention est versée dès le démarrage du projet**. Il n'y a donc aucune avance à faire.

### Que finance Erasmus+ ?

La subvention européenne permet de financer le **voyage** (billets de train, d'avion...), les **frais de séjour** à l'étranger (hébergement, restauration...) ou d'organisation. Elle peut aussi permettre de prendre en charge des **cours**, des **formations**, de même que la création de **modules de formation** ou de **guides**. Enfin, des financements complémentaires peuvent être accordés pour des **besoins spécifiques**, par exemple pour des bénéficiaires en situation de handicap, ou pour des résidents de RUP (régions ultrapériphériques) ou PTOM (pays et territoires d'Outre-Mer).

→ Une fois le projet terminé, il est important d'en évaluer les impacts, à un niveau individuel et collectif

*"Ce que l'on constate, à l'Agence, c'est qu'un grand nombre de structures qui ont mené un projet n'hésitent pas à en déposer un nouveau par la suite !"*



Aude Richard - chargée de promotion de l'enseignement supérieur

# TRANSFORMER MON IDÉE EN PROJET ERASMUS+



La conférence s'est conclue par une séquence interactive, durant laquelle les participants, répartis en plusieurs groupes, se sont vu présenter un parcours en trois étapes pour « transformer leur idée en projet Erasmus+ ». L'objectif ? Donner au futur projet les meilleures chances d'être financé et de se concrétiser.

*“Lorsque l'on a une idée de projet Erasmus+, il est conseillé de ne pas commencer directement à remplir le formulaire de candidature. Au préalable, il faut s'assurer que l'on ait positionné son projet sur la bonne action et le bon secteur éducatif. Dans le cas contraire, le projet risque de ne pas pouvoir être financé, même si le dossier est de qualité”*

Gabriel Moreau - chargé de promotion et d'animation enseignement et formation professionnels



## Définir les acteurs de son projet

Un projet Erasmus+ implique trois types d'acteurs :

### **Les organismes**

L'organisme initie le projet Erasmus+, dépose la candidature. Il peut aussi être partenaire d'un projet ou agir avec d'autres structures dans le cadre d'un consortium. Il peut s'agir d'un collège, d'une université, d'une association, d'un CFA...



### Les groupes cibles

Ce sont des personnes rattachées à l'organisme qui vont participer directement aux activités initiées dans le cadre du projet. Il peut s'agir **d'apprenants** (élèves, étudiants, apprentis, adultes en réinsertion, stagiaires en formation...) et/ou de **personnels** (personnels administratifs, enseignants, bénévoles, formateurs, éducateurs...)



### Les utilisateurs finaux

Ils bénéficient indirectement des activités du projet Erasmus+. C'est un groupe large : il peut s'agir de **structures satellites de l'organisme** (municipalité, rectorat, direction départementale...) ou de **personnes impactées par le projet** (usagers de l'organisme, équipe pédagogique...)

*“Identifier les acteurs de son projet permet de déterminer le secteur éducatif auquel il se rattache : enseignement scolaire, enseignement et formation professionnels, enseignement supérieur ou éducation des adultes.”*

Morgane Praud - chargée de promotion et d'animation enseignement supérieur



## Définir les catégories d'activités mises en œuvre dans le cadre de son projet

Il existe deux catégories d'activités incontournables :

### La mobilité des individus (Action clé 1)

L'objectif est de financer la mobilité des apprenants et personnels, en Europe ou ailleurs dans le monde, pour qu'ils puissent se former, étudier, observer des pratiques...

### La coopération entre organismes (Action clé 2)

L'objectif est d'échanger des pratiques ou de coconstruire des outils ou méthodes pédagogiques entre acteurs des pays de l'UE ou associés au programme.



### Cas pratiques

- Envoyer une élève en Bac professionnel logistique en stage de cinq semaines en Irlande pour lui permettre de valider des compétences dans le cadre de son diplôme, et progresser en anglais → Action de mobilité
- Trois écoles de musique et un collège européens souhaitent échanger des méthodologies d'enseignement de la musique. Ils ont pour projet d'organiser des ateliers de transmission musicale, des cartes postales sonores, etc.
- Action de coopération

## Déterminer le type de financement pour soutenir son projet



Selon le profil du projet, plusieurs types de financements sont envisageables :

### Trois possibilités de financement pour les projets de mobilité des individus

- Le projet de mobilité de courte durée (hors enseignement supérieur). Il s'adresse aux organismes qui initient un projet d'ouverture à l'Europe et souhaitent organiser quelques mobilités pour la première fois.
- L'accréditation Erasmus+ ou la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE). L'idéal pour les organismes qui souhaitent organiser des mobilités régulièrement et se projettent sur plus de deux ans.
- Créer un consortium d'organismes ou rejoindre un consortium existant pour miser sur le collectif !

### Deux possibilités de financement pour les projets de coopération entre organismes

- Le partenariat simplifié (hors enseignement supérieur). Il permet de mener un projet d'une durée de six mois à deux ans avec au moins une structure issue d'un pays participant au programme pour organiser des échanges de pratiques. Deux forfaits : 30 000 € ou 60 000 €.
- Le partenariat de coopération. Si l'on souhaite organiser un projet de un à trois ans avec au moins deux structures de deux pays participants ou associés au programme pour développer des contenus. Trois forfaits : 120 000 €, 250 000 € ou 400 000 €.



## Témoignages de développeuses Erasmus+



**Marianne Le Tiec, chargée de coopération internationale à l'EPL Saint-Paul (La Réunion) et développeuse Erasmus+ enseignement supérieur,** explique sa méthode pour conseiller au mieux les futurs porteurs de projets :

« Lorsque l'on débute dans le programme, il est intéressant de se faire conseiller. Pour cela, on peut téléphoner à l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation, ou consulter la carte des développeurs Erasmus+. Souvent, il y a un développeur ou une développeuse dans un établissement juste à côté ! La terminologie Erasmus+ n'est pas toujours connue, c'est pourquoi, lorsque je suis sollicitée par un organisme, la première chose que je demande c'est simplement : 'Dites-moi ce que vous avez envie de faire'. Il s'agit de comprendre quels sont les publics visés, quelles activités sont envisagées, qui sont les acteurs impactés, etc. J'essaye ensuite de déterminer si le projet peut rentrer dans le cadre des financements Erasmus+. Je m'appuie sur mon expérience, sur des ressources à ma disposition, et peux aussi moi-même compter sur l'équipe de l'Agence qui est à l'écoute, et conseille finement et techniquement. »

**Mathilde Orioux, adjointe au Dareic (Délégué académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et responsable Erasmus+ au rectorat de Paris** évoque un exemple de projet accompagné :

« Une inspectrice de l'éducation nationale souhaitait faire partir en mobilité les directeurs d'école de sa circonscription pour qu'ils découvrent des pratiques. En travaillant sur le projet, on s'est dit qu'il serait intéressant de l'ouvrir aux principaux des collèges du territoire, aux conseillers de circonscription et aux coordinateurs REP. Une fois ce groupe cible identifié, les organismes en ont découlé logiquement : les établissements de rattachement se sont constitués en consortium et se sont ensuite réunis régulièrement pour travailler sur les besoins, les objectifs, les thématiques... Il a alors été possible d'identifier les pays avec lesquels ils souhaitaient travailler, et de mettre en place différents canaux pour trouver les partenaires. Les mobilités n'ont pas encore eu lieu, mais on peut anticiper que toutes les équipes éducatives et les élèves des établissements seront impactés ! Mise en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques et dispositifs, aménagements d'espaces... Par ricochet, les familles seront touchées et tous les acteurs au niveau local. »

# POUR ALLER PLUS LOIN...



L'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation met à disposition un [pack de ressources](#) pour aider les organismes à :



Le replay de l'atelier « Transformer mon idée en projet » est également disponible.

*“Ces ressources permettent de continuer à discuter avec son équipe-projet dans sa structure ou son établissement, et de structurer l'avancée du brainstorming collectif”*

Maure Sire - responsable du pôle transversal, département promotion

À l'issue d'une matinée studieuse, les participants ont pu continuer à s'informer en rencontrant des personnels de l'Agence et en échangeant avec les porteurs de projets récompensés.